

MOTION CONTRE LES EXPULSIONS DE RROMS
A L'ATTENTION DE MONSIEUR LE PREFET DU PAS DE CALAIS
Déposée par le Groupe Communiste

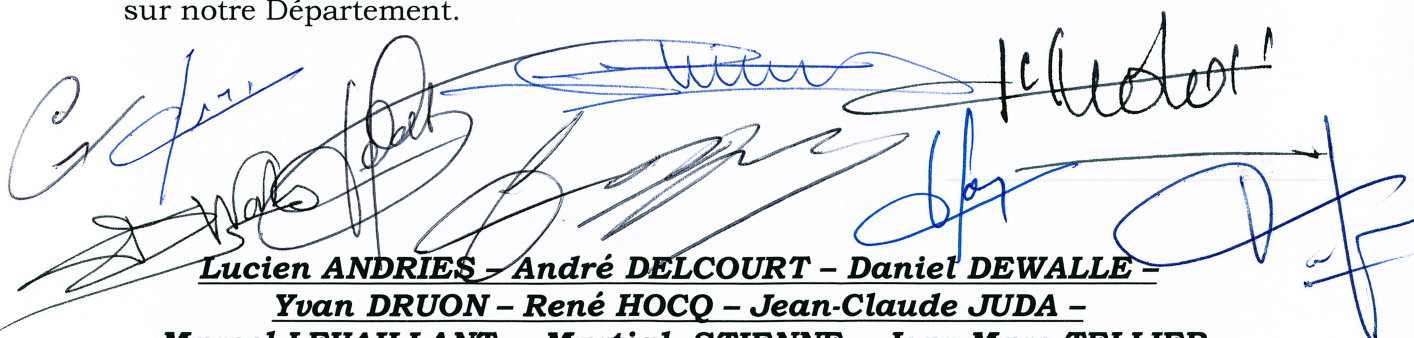
Les lundi 11 et mercredi 13 avril 2011 ont vu les violences policières et les expulsions sans solution pour 55 personnes dont 30 enfants Rroms installés précairement sur la commune de Dourges, ceci sur votre réquisition et en respect des directives de l'Etat. Les destructions de 9 caravanes et d'un abri de fortune permettant d'apporter sur ce camp un minimum de confort *-juste de quoi cuisiner, puisque c'est dans le plus grand dénuement que survivaient ces familles-* se sont déroulées. Elles ont été suivies mercredi d'une reconduite à la frontière du département du Pas de Calais direction le Nord, par les forces de l'ordre, ceci dans des véhicules en surcharge et également précaires voire dangereux pour eux-mêmes et pour les autres (l'un d'entre eux, une camionnette, roulait sur la jante d'une roue avant car le pneu était crevé ; un autre *-un Renault express-* remorquait et une voiture *-une Renault espace-* et une caravane, ceci à l'aide de sangles !).

La mal vie des Rroms et des populations migrantes dans le Pas de Calais nous préoccupe au plus haut point depuis quelques temps maintenant, vous le savez, puisque nos Maisons de la Solidarité soutiennent par leurs interventions financières les familles, nombreuses, installées sur notre territoire.

L'Etat, unilatéralement vient de décider de l'arrêt brutal début mai de la mission de l'AREAS sur le Département, ayant en charge l'accompagnement social de ces familles. Mission pourtant tout à fait satisfaisante !

LES CONSEILLERS GENERAUX SOUSSIGNES

- Condamnent les actes de violence et les expulsions sans solution décente perpétrées à l'encontre des populations Rroms ou migrantes sur le territoire français.
- Demandent que ces hommes et ces femmes soient traités comme des êtres humains : ce ne sont ni des bêtes ni des citoyens de seconde zone, ils sont citoyens européens, comme nous ! Ils méritent respect et dignité, ceci en application de l'article Premier de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme du 10 décembre 1948 (qui a été promulguée, nous vous le rappelons, au lendemain des horreurs perpétrées par les nazis).
- Considérant que c'est la mission de l'Etat que de trouver des solutions à l'accueil de populations migrantes, exigent le maintien de la mission de l'AREAS sur notre Département.



Lucien ANDRIES - André DELCOURT - Daniel DEWALLE -
Yvan DRUON - René HOCQ - Jean-Claude JUDA -
Marcel LEVAILLANT - Martial STIENNE - Jean-Marc TELLIER
Bruno TRONI - Dominique WATRIN